

Assemblée des membres de la Société suisse des professeurs de gymnases à Genève

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **25 (1896)**

Heft 11

PDF erstellt am: **15.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

secondaire, de Grosshöchstette (Berne), assisté de MM. Koller, professeur, et Schrieber, directeur de musique; pour les institutrices réformées de langue allemande, ils se tinrent pour la première fois à Morat sous la direction de M. Merz, inspecteur scolaire.

Les branches, dans les cours de répétitions de langue allemande, étaient réglées sur le désir des instituteurs et les besoins du moment

Les cours duraient, dans la règle, un mois. Les instituteurs convoqués étaient nourris et logés gratuitement à l'internat d'Hauterive. Pour l'ordinaire, il y avait chaque jour de cinq à six conférences ou leçons; le reste du temps était consacré à l'étude et à l'accomplissement des devoirs donnés. Les leçons d'épreuve des participants suivies de critique, les discussions sur les questions pédagogiques, le chant, etc., occupaient les heures de l'après-midi. Les cours de répétitions furent considérés généralement comme une organisation utile.

(A suivre.)

ASSEMBLÉE

des membres de la société suisse des professeurs de gymnases

A GENÈVE

Les 5, 6 et 7 octobre dernier les membres de la Société suisse des professeurs de gymnases tenaient à Genève leur 36^e réunion annuelle sous la présidence de M. Paul Oltramare, professeur de littérature latine à l'Université de Genève.

La séance s'ouvrit le 5 au soir dans les salons de la *Société littéraire*. Le président nous souhaita la bienvenue en termes fort aimables, puis il nous fit connaître l'ordre du jour des diverses séances et termina son discours d'ouverture en appelant l'attention des assistants sur certaines questions plus importantes qu'il aimerait voir traiter dans nos prochaines réunions.

Les *tractandas* administratifs : constitution du bureau reddition des comptes, choix du lieu où se tiendra la prochaine assemblée, furent rapidement liquidés.

Nous fûmes retenus plus longtemps par un rapport du Dr Oeri de Bâle, sur la symétrie numérique que présentent certains drames grecs. Chacun connaît la prédilection de la science allemande pour ces recherches d'érudition aussi profonde que stérilement instructive.

M. le Dr Le Coultre, professeur à Neuchâtel, nous a raconté un récent voyage fait à Delphes et à Délos. Son récit, agrémenté de nombreuses projections, nous a promenés agréablement dans ces pays qui éveillent tant de souvenirs classiques.

Mardi à 8 $\frac{1}{2}$ h., nous nous trouvions réunis dans la salle du Grand Conseil à l'Hôtel-de-Ville.

Il était réservé à M. le professeur Perrochet, directeur du gymnase de Neuchâtel, de nous présenter le travail le plus important qui figurât au programme du congrès. Il avait pour objet l'enseignement de l'histoire nationale dans les gymnases.

L'orateur fit tout d'abord ressortir l'étrange diversité qui règne dans nos collèges, soit pour le temps accordé à l'Histoire suisse, soit pour le développement qu'on lui donne, soit pour l'année et classe où cet enseignement est fixé. Ici on enseigne l'Histoire suisse au milieu du gymnase, là la première année, ailleurs, à la fin des classes. Dans tel gymnase on répartit cette branche sur plusieurs années, dans tel autre on lui accorde deux heures par semaine ou même trois heures la même année.

Bien qu'il ne saurait être question de prétendre à une uniformité qui étouffât l'autonomie de nos gymnases dans l'état d'une centralisation despotique, cependant on peut se demander si cette bigarrure n'accuse point un certain défaut d'étude et d'entente. Quoi qu'il en soit, plaçons nous les yeux de nos lecteurs les sages conclusions du rapport de M. Perrochet ; on y trouvera d'excellentes directions propres à nous guider dans l'établissement de nos programmes gymnasiatiques.

I. — L'enseignement de l'histoire nationale doit avoir pour but de développer chez les élèves le vrai patriotisme, aussi éloigné d'un orgueilleux et ridicule chauvinisme que d'une indifférence dédaigneuse pour les devoirs civiques. Il doit, en particulier dans les gymnases, contribuer à l'éducation du futur citoyen et le préparer à la vie publique en lui donnant une vue claire du développement historique de la Confédération, des circonstances et des divers éléments qui ont constitué la nationalité suisse.

II. — Pour atteindre ce but, l'enseignement de l'histoire nationale doit être distinct de celui de l'histoire générale, mais il relèvera avec soin les rapports intimes et fréquents entre ces deux histoires, il assignera aux faits nationaux la place qui leur appartient dans l'ensemble des événements européens. La combinaison dans un seul et même cours de l'histoire intérieure et de l'histoire extérieure risque d'amener la confusion dans l'esprit des élèves ou de sacrifier l'un des enseignements à l'autre.

III. — Le meilleur programme est celui qui comprend deux cours. Le premier, destiné aux classes inférieures, est une révision développée de celui de l'école primaire, il a pour but essentiel de donner une connaissance exacte des faits. Dans le second cours destiné aux classes supérieures, on insistera surtout sur les causes et les résultats des événements, on exposera le développement progressif de la Confédération au point de vue politique, économique et social. Il est désirable de réserver pour la dernière année l'étude de la période moderne et con

temporaire (de 1798 ou de 1815 à nos jours). Ce cours remplacera avantageusement les leçons d'instruction civique.

IV. — L'enseignement de l'histoire nationale doit être aussi vivant et intuitif que possible, illustré par la lecture de documents originaux, de fragments des chroniques et des historiens, par des cartes, des plans, des tableaux et par tous les moyens qui sont à la disposition des professeurs.

La discussion qui suivit la lecture du remarquable rapport de M. Perrochet eut pour principal objet les moyens de rendre instructif l'enseignement de l'histoire.

Les librairies de la Suisse allemande ont publié un assez grand nombre de collections d'images, de documents originaux, etc., propres à rendre instructif et vivant l'enseignement de l'histoire nationale. Nous en trouvons beaucoup moins dans la partie française.

L'intéressante discussion sur l'enseignement de l'histoire étant close, on aborda, après quelques minutes de halte, un sujet tout nouveau pour la plupart des assistants, M. le professeur Nicole avait bien voulu nous donner une conférence sur les papyrus grecs, question qu'il connaît à fond.

On sait que les fouilles pratiquées en Egypte depuis 50 ans ont mis au jour des trésors de tous genres : momies, inscriptions sans nombre, objets précieux, et une grande quantité de papyrus.

C'est en 1778 que, pour la première fois, l'attention des savants fut attirée sur ces anciens documents, mais ce n'est que bien longtemps plus tard qu'on se mit sérieusement à la recherche de ces écrits qui remontent, les uns, aux règnes des Ptolémées, c'est-à-dire à quelques siècles avant Jésus-Christ.

Les bibliothèques de Londres, de Turin et de Berlin en possèdent de riches collections. Les villes exhumées dans la Haute-Egypte en ont fourni le plus grand nombre. La plupart sont écrits en grec, mais on trouve aussi des papyrus rédigés en démotique et en latin. Ce sont des traités de rhétorique, de jurisprudence, des lettres, des fragments des auteurs classiques, enfin des documents les plus divers. M. Nicole nous en montre plusieurs, entre autres des correspondances adressées aux préfets, ainsi la lettre d'une femme qui réclame son mari disparu, etc.

Cette conférence a excité notre curiosité au plus haut point.

Le même jour encore, il nous était donné de visiter les installations du Pavillon Raoul Pictet, avec l'explication des appareils.

Le mercredi matin, à 9 heures, nous étions réunis à l'Université pour entendre une conférence de M. le professeur Yung, sur les caractères anthropologiques des nègres du Soudan.

A 11 heures, nous visitâmes l'Exposition scolaire, sous la direction de M. Zbinden, professeur de pédagogie à Genève et commissaire du groupe XVII.

Vraiment, l'Exposition scolaire est remarquablement riche et instructive. Il nous serait impossible de mentionner ici tout ce qui nous a été signalé. Qu'il nous suffise de dire que, parmi les objets sur lesquels on a appelé notre attention, nous avons eu la joie de compter plusieurs travaux des écoles fribourgeoises.

Une Commission spéciale vient d'être chargée de faire un rapport détaillé sur cette partie de l'Exposition nationale. Elle fonctionne en ce moment sous la présidence de M. Guex, directeur des Ecoles normales de Lausanne.



CAISSE DE RETRAITE DES INSTITUTEURS

Le Comité de la Caisse de retraite prévient les sociétaires qui n'auraient pas versé leur cotisation annuelle au 1^{er} novembre prochain, qu'en exécution de l'art. 29 du règlement, ils seront dénoncés à la Direction de l'Instruction publique.

Le Comité rappelle également aux nouveaux sociétaires qu'à teneur de l'art. 56 du règlement, ils ont l'obligation de lui faire parvenir, *sans retard*, leur déclaration d'option concernant le rachat de leurs années d'enseignement.

Il sera statué ultérieurement sur le défaut de ces déclarations ou leur remise tardive.

Les anciens sociétaires sont rendus attentifs aux dispositions de l'art. 57 du règlement et sont priés de ne pas attendre les derniers délais pour régler leur situation.

Fribourg, le 12 octobre 1896.

Pour le Comité :

Le secrétaire,
ANT. COLLAUD, inst.

Le président,
CRAUSAZ, inspect.



MUSÉE PÉDAGOGIQUE FRIBOURG

(Nouveaux ouvrages reçus du 1^{er} mars au 1^{er} octobre 1896.)

DELAGRAVE CH. PARIS. *Bontroux Emile*. Questions de morale et d'éducation, conférences faites à l'école de Fontenay-aux-roses, 1895. *Passy Frédéric*. Vérités et paradoxes, 1895. *Fichte J.-G.* Discours à la nation allemande, 1895.

BORGEAUD AD. LAUSANNE. *Dupraz Louis et Bonjour Emile*. Livre de lecture à l'usage des écoles primaires. Degré supérieur, 1895.

POPESUR S. TONEA (ROUMANIE). *Lupu Antonescu*. Povetitor la manuable didactice exercitiu gradata de gramatica, 1895

BLANC-DUPONT, FRIBOURG *P. Girard* Discours du P. Girard prononcés à la distribution des prix pendant qu'il était directeur des écoles à la ville de Fribourg (manuscrit).